Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Recu en préfecture le 21/11/2023

Publié le 21 novembre 2023 ID: 064-216404301-20231114-23DEL126-DE

# DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLAN

## **ARRONDISSEMENT DE PAU**

#### **MAIRIE D'ORTHEZ**

# EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

#### **SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2023**

\*\*\*\*\*

Présents: M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mmes PICHAUREAU, FOURQUET, LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE: MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), M. ETCHEBERTS (pouvoir à M. LABORDE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), LAMAZERE (pouvoir à M. GROUSSET), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE),

Absent : M. ARENAS

Secrétaire de séance : Mme DARSAUT

## 23 - 126 - VENTE 44 RUE ARISTIDE BRIAND - AUTORISATION DE SIGNATURE

### Rapport présenté par Madame LEMBEZAT, maire-adjoint :

La Ville d'Orthez/Sainte-Suzanne est propriétaire d'un bâtiment situé 44 rue Aristide Briand, cadastré section AD n°599. Ce bâtiment a été occupé précédemment par l'Office du commerce et de l'artisanat.

L'ensemble proposé à la vente est la bâtisse située sur la parcelle cadastrée section AD nº 599 d'une contenance cadastrale de 90 m², tel que présenté sur le plan ci-annexé. Le bâtiment se compose d'un rez-de-chaussée et d'une cave. Le rez-de chaussée est un local commercial d'une surface de 72 m² environs, accessible depuis la rue Aristide Briand, et la cave d'une surface de 70 m² environ est accessible par une porte extérieure à l'arrière du bâtiment. Il n'y a pas de terrain.

Le service du Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques, dans son avis en date du 2 septembre 2022, a estimé la valeur vénale du bien à 105 000 €.

La SCI HESTIA & DEMETER, représentée par Madame Bérangère LAIRIE et Monsieur Olivier METAYER, s'est positionnée par courrier en date du 7 août 2023 pour acheter cet ensemble pour un montant de 105 000 €, afin que Madame LAIRIE y installe son activité de traiteur.

Vu l'avis du service de la Direction Générale des Finances Publiques en date du 2 septembre 2022,

#### Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à vendre à la SCI HESTIA & DEMETER, représentée par Madame Bérangère LAIRIE et Monsieur Olivier METAYER, l'ensemble susvisé dans la présente délibération d'une superficie cadastrale de 90 m² pour un montant de 105 000 € (hors frais de notaire).
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique ainsi que tout document se rapportant à cette affaire,
- de préciser que tous les frais relatifs à l'opération de l'acte seront à la charge de l'acquéreur.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 14 novembre 2023 Et tous les membres présents ont signé Pour copie conforme et certificat d'affiche.

> Le Maire d'ORTHEZ, **Emmanuel HANON**